

L'Unité localisée pour l'inclusion scolaire
du collège François Rabelais de Saint-Maur des Fossés

Les ULIS sont des dispositifs collectifs qui ont pour mission de scolariser des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire dans les écoles, les collèges et les lycées. Elles sont parties intégrantes de l'établissement scolaire dans lequel elles sont implantées. Il existe différentes sortes d'ULIS, en fonction des handicaps. Les élèves peuvent en bénéficier sur notification de la MDPH.

Le dispositif Ulis permet au jeune en situation de handicap de profiter d'un milieu dit « ordinaire », ce qui favorise son épanouissement psychique, intellectuel et social et, pour tous les élèves de l'établissement, de faire l'expérience de l'ouverture à l'autre, du respect des différences, de la coopération, de la solidarité.

Depuis 2006, notre collège accueille une ULIS dont les élèves présentent des troubles des fonctions cognitives (TFC). Ces troubles se traduisent par des difficultés à mémoriser, organiser les informations, raisonner, se repérer dans le temps et dans l'espace, communiquer...

Ce dispositif offre à la dizaine d'élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (PPS).

L'enseignement est assuré par une enseignante coordonnatrice titulaire du CAPA- SH option D (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour l'Adaptation et la Scolarisation des élèves présentant un Handicap) issue du 1er degré. Elle est garante du projet de chaque élève et coordonne les emplois du temps et les interventions des différents partenaires.

Deux AVS (Assistante de Vie Scolaire) sont également présentes à mi-temps. Elles accompagnent les élèves dans les apprentissages scolaires et sociaux.

En fonction de leur PPS (Projet Personnel de Scolarisation), nos élèves profitent de temps d'enseignements partagés entre l'ULIS et leurs classes ordinaires de référence. Ces temps d'inclusion permettent de développer des apprentissages disciplinaires qui sont à leur portée, de faire l'expérience du grand groupe, d'améliorer leurs capacités de communication et de consolider leur autonomie personnelle et sociale.

Les élèves pourront être amenés à préparer un diplôme de catégorie V comme le CFG (Certificat de Formation Générale), voire le DNB et à effectuer des stages d'observation en entreprise, afin de les accompagner au mieux dans la construction de leur projet professionnel après le collège. Toutes les orientations sont possibles et envisageables en fonction des projets personnels de scolarisation.